

La Passerelle

Éditorial



[Johanne Pomerleau](#),
Présidente, FPPE-CSQ

Dans ce numéro :

Éditorial	1
Projet de loi No 105	2
Service Passe-Parout	2

La rentrée 2016

La rentrée scolaire est derrière nous et l'automne attend à nos portes. J'espère que vous ayez profité d'un été reposant et ensoleillé après une année 2015-2016 des plus exigeantes et que vous revenez, tout comme moi, plein d'énergie pour les nombreux défis à venir.

L'année 2016-2017 ne sera pas ponctuée de grèves et de nombreuses assemblées générales, mais la FPPE et ses syndicats seront malgré tout très occupés.

En effet, de nombreuses orientations adoptées au Congrès de mai 2016 se transformeront en actions visant soit à promouvoir nos professions, ou à les défendre.

À cela, ajoutons une nouvelle convention collective à appliquer, la mise en place possible d'une politique nationale sur la persévérance où nous devons faire valoir l'importance des services professionnels, la défense des corps d'emplois touchés plus brutalement par les compressions (pensons plus particulièrement aux AVSEC) et j'en passe.

Bien entendu, on ne peut pas oublier le dossier de l'équité et des relativités salariales qui continuera à nous occuper encore longtemps. En effet, nous attendons toujours un retour du Conseil du trésor pour les plaintes de 2010, nous sommes à figoler l'argumentaire de nos plaintes de 2015 pour les emplois concernés et nous attendons de pied ferme la mise en place des deux comités issus de la négociation qui se pencheront sur le corps d'emplois de conseillère et conseiller pédagogique. La FPPE sera très présente et directement impliquée dans l'ensemble de ces dossiers pour tenter de faire reconnaître enfin, la valeur de tous nos emplois. Soyez assurés que nous vous tiendrons au courant le plus régulièrement possible, de l'évolution de ces dossiers épineux, car la FPPE est très consciente qu'ils sont de la plus haute importance pour plusieurs de nos corps d'emplois.

C'est avec beaucoup d'énergie et de conviction que l'ensemble de l'Exécutif et le personnel de la FPPE continuera à faire tout en son pouvoir, en collaboration avec les syndicats, pour défendre et promouvoir les professionnelles et professionnels de l'éducation et leur rôle essentiel dans la réussite des élèves jeunes ou adultes et la bonne marche de l'ensemble du milieu scolaire.

Je vous souhaite une excellente année tant au plan professionnel, syndical que personnel et n'hésitez surtout pas à communiquer avec votre syndicat pour toute question ou inquiétude.

Bonne rentrée!

Johanne Pomerleau,
Présidente FPPE-CSQ

Projet de loi n°105: Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique

Ce projet de Loi déposé le 9 juin vient remplacer le projet de Loi 86¹.

Avec ce nouveau projet de Loi, le gouvernement abandonne l'idée de revoir l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires et ne modifie que très peu les pouvoirs du Conseil d'établissement. Cependant, et c'est ce qui nous préoccupe, il maintient sa volonté de décentralisation.

Le projet propose de maintenir la création d'un comité de répartition des ressources constitué principalement de directions d'établissement et maintient le principe selon lequel la plus petite entité possible (les établissements scolaires) serait responsable des services à offrir.

Le projet de Loi prévoit également, par le biais d'un changement des règles budgétaires, que certaines mesures, déterminées par le ministre, « sont destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement ». Cette pratique s'opère déjà dans les règles budgétaires 2016-2017.

Pour la FPPE, il est clair que les commissions scolaires doivent offrir des services professionnels publics et en assurer une organisation centralisée afin d'en favoriser la répartition équitable et la cohérence.

La Fédération a fait des représentations dans ce sens lors de la commission parlementaire portant sur le projet de Loi 86 en février 2016. Elle exprimera à nouveau ses préoccupations et présentera des recommandations, conjointement avec la CSQ, devant la Commission parlementaire le 21 septembre prochain.

¹Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire

Par Sophie Massé,
Vice-présidente



Vers une évaluation du service par le ministère ?

Cinq ans après la première enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) d'un partenariat entre plusieurs organismes, dont les ministères de l'Éducation (MÉES), de la Santé (MSSS) et de la Famille (MF), l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et Avenir d'enfants, le ministère a annoncé le deuxième cycle de cette enquête pour 2017.

L'objectif du projet est de recueillir des données auprès de l'ensemble des classes de maternelle (5 ans) du Québec. Les enseignantes et les enseignants concernés seront invités à remplir un questionnaire pour chacun de leurs élèves.

Différence notable avec l'enquête de 2012, le MÉES entend procéder, en arrimage avec cette enquête, à l'évaluation du programme Passe-Partout. Cette évaluation « permettra de mettre à profit les données de l'EQDEM pour évaluer l'effet de la participation au programme sur le développement des enfants à la maternelle ».

La FPPE, dans sa volonté de faire davantage connaître et valoriser le service Passe-Partout, fait actuellement des démarches auprès du ministère pour être associée, au même titre que les autres organisations syndicales et pour s'assurer que les professionnelles et professionnels concernés soient également invités à participer.

Pour en savoir plus sur cette enquête :
<http://www.eqdem.stat.gouv.qc.ca/>

Par Sophie Massé,
Vice-présidente